

**MAIRIE
DE
SAINT-ZACHARIE**



1, cours Louis Blanc
83640 SAINT-ZACHARIE
Tél. 04.42.32.63.32

DECISION MUNICIPALE N° 024/08/2022

Le Maire de la Commune de Saint-Zacharie (Var),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération municipale n° 06/03 en date du 22 juin 2020 portant délégations attribuées à M. le Maire et plus particulièrement l'alinéa n° 10, M. le Maire peut décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4.600 € ;

Considérant que le véhicule utilitaire nacelle Nissan immatriculé 961-BBT-83, datant du 17 octobre 2005 est inutilisable en l'état et nécessite d'importantes réparations ;

DECIDE

Article 1 : De vendre le véhicule Nissan immatriculé 961-BBT-83 à la société HYDROLIFT pour un montant de 4.600 €.

Article 2 : Mme la Directrice des Affaires Générales est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat.

Fait à Saint-Zacharie, le 24 août 2022

Le Maire,



Jean-Jacques COULOMB